

Dictionnaire des variables issues du questionnaire « structure »

Sauf mention contraire, pour les questions de type oui / non, la modalité 1 correspond à « oui ». Par défaut, la modalité 2 (ou la modalité à blanc pour les questions à choix multiples) correspond à « non ».

Variable	Type	Libellé
ident1	Num	Identifiant structure
Q1A	Num	Q1A. Organisation du service IVG : le service est intégré à... ? Un service de gynécologie/obstétrique
Q1B	Num	Q1B. Organisation du service IVG : le service est intégré à... ? Un service de chirurgie
Q2	Num	Q2. Travaillez-vous en partenariat avec la permanence régionale téléphonique d'information relative à l'IVG et la contraception ?
Q3	Num	Q3. Avez-vous établi des conventions avec des médecins pour la réalisation d'IVG médicamenteuses en ville ?
Q3nb	Num	Q3. Si oui, combien ?
Q4A	Num	Q4. Avez-vous développé d'autres relations ou partenariats, formels ou informels (réunions périodiques...) avec des organismes spécialisés, des associations... ? Oui, centre de planification familial ou établissement de conseil familial et conjugal
Q4B	Num	Q4. Avez-vous développé d'autres relations ou partenariats, formels ou informels (réunions périodiques...) avec des organismes spécialisés, des associations... ? Oui, un autre organisme
Q4C	Num	Q4. Avez-vous développé d'autres relations ou partenariats, formels ou informels (réunions périodiques...) avec des organismes spécialisés, des associations... ? Non aucun
Q5AHH1	Num	Q5A. Quels sont les horaires d'ouverture auxquels une femme peut prendre un rendez-vous ? Matin : heure d'ouverture
Q5AMM1	Num	Q5A. Quels sont les horaires d'ouverture auxquels une femme peut prendre un rendez-vous ? Matin : minutes d'ouverture
Q5AHH2	Num	Q5A. Quels sont les horaires d'ouverture auxquels une femme peut prendre un rendez-vous ? Matin : heure de fermeture
Q5AMM2	Num	Q5A. Quels sont les horaires d'ouverture auxquels une femme peut prendre un rendez-vous ? Matin : minutes de fermeture
Q5BHH1	Num	Q5B. Quels sont les horaires d'ouverture auxquels une femme peut prendre un rendez-vous ? Après-midi : heure d'ouverture

Q5BMM1	Num	Q5B. Quels sont les horaires d'ouverture auxquels une femme peut prendre un rendez-vous ? Après-midi : minutes d'ouverture
Q5BHH2	Num	Q5B. Quels sont les horaires d'ouverture auxquels une femme peut prendre un rendez-vous ? Après-midi : heure de fermeture
Q5BMM2	Num	Q5B. Quels sont les horaires d'ouverture auxquels une femme peut prendre un rendez-vous ? Après-midi : minutes de fermeture
Q5CHH1	Num	Q5C. Quels sont les horaires d'ouverture auxquels une femme peut prendre un rendez-vous ? En continu : heure d'ouverture le matin
Q5CMM1	Num	Q5C. Quels sont les horaires d'ouverture auxquels une femme peut prendre un rendez-vous ? En continu : minutes d'ouverture le matin
Q5CHH2	Num	Q5C. Quels sont les horaires d'ouverture auxquels une femme peut prendre un rendez-vous ? En continu : heure de fermeture l'après-midi
Q5CMM2	Num	Q5C. Quels sont les horaires d'ouverture auxquels une femme peut prendre un rendez-vous ? En continu : minutes de fermeture l'après-midi
Q5D	Num	Q5D. Quels sont les horaires d'ouverture auxquels une femme peut prendre un rendez-vous ? Nombre de jours dans la semaine
Q6	Num	Q6. En dehors de ces horaires, une femme peut-elle être renseignée par le service sur les démarches à suivre (répondeur, ...) ?
Q7A	Num	Q7A. Combien de femmes pouvez-vous accueillir au maximum par semaine (lorsque tous les moyens du service sont disponibles)... ? Pour la réalisation d'une IVG médicamenteuse
Q7B	Num	Q7B. Combien de femmes pouvez-vous accueillir au maximum par semaine (lorsque tous les moyens du service sont disponibles)... ? Pour la réalisation d'une IVG chirurgicale
Q8	Num	Q8. Pour les premières consultations, proposez-vous un entretien psycho-social avant l'IVG aux femmes majeures, sur place, au sein de votre établissement ? Modalités 1 Systématiquement 2 Selon les situations 3 Non
Q9	Num	Q9. Pour les premières consultations, proposez-vous un entretien psycho-social avant l'IVG aux femmes majeures, sur place, dans un autre établissement ? Modalités <i>Cf. Q8</i>
Q10	Num	Q10. Un entretien psycho-social post-IVG est-il proposé aux femmes majeures, sur place, au sein de votre établissement ? Modalités <i>Cf. Q8</i>

Q11	Num	Q11. Un entretien psycho-social post-IVG est-il proposé aux femmes majeures, sur place, dans un autre établissement ? Modalités Cf. Q8
Q12A	Num	Q12. Quels professionnels réalisent ces entretiens psychos-sociaux (pré ou post IVG) pour le service IVG (même à temps partiel) ? Assistante sociale
Q12B	Num	Q12. Quels professionnels réalisent ces entretiens psychos-sociaux (pré ou post IVG) pour le service IVG (même à temps partiel) ? Conseillère conjugale
Q12C	Num	Q12. Quels professionnels réalisent ces entretiens psychos-sociaux (pré ou post IVG) pour le service IVG (même à temps partiel) ? Psychologue
Q12D	Num	Q12. Quels professionnels réalisent ces entretiens psychos-sociaux (pré ou post IVG) pour le service IVG (même à temps partiel) ? Médecin
Q12E	Num	Q12. Quels professionnels réalisent ces entretiens psychos-sociaux (pré ou post IVG) pour le service IVG (même à temps partiel) ? Infirmier
Q12F	Num	Q12. Quels professionnels réalisent ces entretiens psychos-sociaux (pré ou post IVG) pour le service IVG (même à temps partiel) ? Sage-femme
Q12G	Num	Q12. Quels professionnels réalisent ces entretiens psychos-sociaux (pré ou post IVG) pour le service IVG (même à temps partiel) ? Autre personne
Q13A	Num	Q13A. Nombre de praticiens différents qui interviennent pour l'IVG (que ce soit pour les consultations ou la réalisation des IVG) au sein de ce service au cours des 12 derniers mois Gynécologues/obstétricien (nombre)
Q13B	Num	Q13B. Nombre de praticiens différents qui interviennent pour l'IVG (que ce soit pour les consultations ou la réalisation des IVG) au sein de ce service au cours des 12 derniers mois Anesthésistes (nombre)
Q13C	Num	Q13C. Nombre de praticiens différents qui interviennent pour l'IVG (que ce soit pour les consultations ou la réalisation des IVG) au sein de ce service au cours des 12 derniers mois Généralistes (nombre)
Q13D	Num	Q13D. Nombre de praticiens différents qui interviennent pour l'IVG (que ce soit pour les consultations ou la réalisation des IVG) au sein de ce service au cours des 12 derniers mois Chirurgiens (nombre)
Q13E	Num	Q13E. Nombre de praticiens différents qui interviennent pour l'IVG (que ce soit pour les consultations ou la réalisation des IVG) au sein de ce service au cours des 12 derniers mois Sage-femmes (nombre)

Q13F	Num	Q13F. Nombre de praticiens différents qui interviennent pour l'IVG (que ce soit pour les consultations ou la réalisation des IVG) au sein de ce service au cours des 12 derniers mois Autres praticiens (nombre)
Q14	Num	Q14. Combien de sages-femmes prennent en charge les IVG sous délégation du médecin ?
Q15	Num	Q15. Combien de sessions de formation pour la pratique de l'IVG en ville ont été organisées au cours des 12 derniers mois à l'attention des médecins conventionnés ?
Q16A	Num	Q16. S'agit-il d'une formation... ? Théorique
Q16B	Num	Q16. S'agit-il d'une formation... ? Pratique
Q16AHH	Num	Q16. Nombre d'heures par session théorique
Q16BHH	Num	Q16. Nombre d'heures par session pratique
Q17	Num	Q17. Combien de médecins de ville y ont participé au total dans les 12 derniers mois ?
Q18	Num	Q18. D'après vous, quel est environ le délai moyen entre le premier contact téléphonique et la réalisation de l'IVG dans votre établissement ? Modalités 1 Moins de 5 jours 2 Entre 5 et 7 jours 3 Entre 8 et 14 jours 4 Entre 15 jours et 3 semaines 5 Supérieur à 3 semaines
Q19A	Num	Q19. Au sein de votre établissement, avez-vous la possibilité de prendre en charge... ? Des mineures sans consentement parental
Q19A1	Num	Q19. Les mineures que vous ne pouvez pas prendre en charge, sont réorientées vers... : Autre établissement
Q19A2	Num	Q19. Les mineures que vous ne pouvez pas prendre en charge, sont réorientées vers... : Médecine de ville
Q19A3	Num	Q19. Les mineures que vous ne pouvez pas prendre en charge, sont réorientées vers... : Centre de planification
Q19A4	Num	Q19. Les mineures que vous ne pouvez pas prendre en charge, sont réorientées vers... : Permanence téléphonique régionale IVG/contraception
Q19A5	Num	Q19. Les mineures que vous ne pouvez pas prendre en charge, sont réorientées vers... : Aucune réorientation
Q19A6	Num	Q19. Les mineures que vous ne pouvez pas prendre en charge, sont réorientées vers... : Autre
Q19B	Num	Q19. Au sein de votre établissement, avez-vous la possibilité de prendre en charge des grossesses entre 10 et 12 semaines
Q19B1	Num	Q19. Les grossesses entre 10 et 12 semaines que vous ne pouvez pas prendre en charge sont réorientées vers : Autre établissement

Q19B2	Num	Q19. Les grossesses entre 10 et 12 semaines que vous ne pouvez pas prendre en charge sont réorientées vers : Médecine de ville
Q19B3	Num	Q19. Les grossesses entre 10 et 12 semaines que vous ne pouvez pas prendre en charge sont réorientées vers : Centre de planification
Q19B4	Num	Q19. Les grossesses entre 10 et 12 semaines que vous ne pouvez pas prendre en charge sont réorientées vers : Permanence téléphonique régionale IVG/contraception
Q19B5	Num	Q19. Les grossesses entre 10 et 12 semaines que vous ne pouvez pas prendre en charge sont réorientées vers : Aucune réorientation
Q19B6	Num	Q19. Les grossesses entre 10 et 12 semaines que vous ne pouvez pas prendre en charge sont réorientées vers : Autre
Q19C	Num	Q19. Au sein de votre établissement, avez-vous la possibilité de prendre en charge des grossesses de plus de 12 semaines ?
Q19C1	Num	Q19. Les grossesses de plus de 12 semaines que vous ne pouvez pas prendre en charge sont réorientées vers : Autre établissement
Q19C2	Num	Q19. Les grossesses de plus de 12 semaines que vous ne pouvez pas prendre en charge sont réorientées vers : Médecine de ville
Q19C3	Num	Q19. Les grossesses de plus de 12 semaines que vous ne pouvez pas prendre en charge sont réorientées vers : Centre de planification
Q19C4	Num	Q19. Les grossesses de plus de 12 semaines que vous ne pouvez pas prendre en charge sont réorientées vers : Permanence téléphonique régionale IVG/contraception
Q19C5	Num	Q19. Les grossesses de plus de 12 semaines que vous ne pouvez pas prendre en charge sont réorientées vers : Aucune réorientation
Q19C6	Num	Q19. Les grossesses de plus de 12 semaines que vous ne pouvez pas prendre en charge sont réorientées vers : Autre
Q19D	Num	Q19. Au sein de votre établissement, avez-vous la possibilité de prendre en charge des femmes sans couverture sociale ?
Q19D1	Num	Q19. Les femmes sans couverture sociale que vous ne pouvez pas prendre en charge, sont réorientées vers : Autre établissement
Q19D2	Num	Q19. Les femmes sans couverture sociale que vous ne pouvez pas prendre en charge, sont réorientées vers : Médecine de ville
Q19D3	Num	Q19. Les femmes sans couverture sociale que vous ne pouvez pas prendre en charge, sont réorientées vers : Centre de planification
Q19D4	Num	Q19. Les femmes sans couverture sociale que vous ne pouvez pas prendre en charge, sont réorientées vers : Permanence téléphonique régionale IVG/contraception
Q19D5	Num	Q19. Les femmes sans couverture sociale que vous ne pouvez pas prendre en charge, sont réorientées vers : Aucune réorientation
Q19D6	Num	Q19. Les femmes sans couverture sociale que vous ne pouvez pas prendre en charge, sont réorientées vers : Autre

Q20	Num	<p>Q20. Quelle est la part des premiers rendez-vous auxquels les femmes ne viennent finalement pas ?</p> <p>Modalités</p> <p>1 Moins de 20 % 2 Entre 20 et 50 % 3 Entre 51 et 80 % 4 Plus de 80%</p>
Q21A	Num	<p>Q21A. Proposez-vous systématiquement la consultation médicale de contrôle (consultation post-IVG) pour une IVG médicamenteuse ?</p>
Q21B	Num	<p>Q21B. Proposez-vous systématiquement la consultation médicale de contrôle (consultation post-IVG) pour une IVG chirurgicale ?</p>
Q22	Num	<p>Q22. Quelle est en moyenne la part de femmes qui reviennent en consultation post IVG dans votre établissement ?</p> <p>Modalités <i>Cf. Q20</i></p>
Q23A1	Num	<p>Q23A. Activité pendant le mois précédant l'enquête, c'est-à-dire au mois de mars 2007 dans le service d'IVG : Nombre d'IVG médicamenteuses</p>
Q23A2	Num	<p>Q23A. Activité pendant le mois précédant l'enquête, c'est-à-dire au mois de mars 2007 dans le service d'IVG : Nombre d'IVG chirurgicales avec anesthésie locale</p>
Q23A3	Num	<p>Q23A. Activité pendant le mois précédant l'enquête, c'est-à-dire au mois de mars 2007 dans le service d'IVG : Nombre d'IVG chirurgicales avec anesthésie générale</p>
Q23B	Num	<p>Q23B. Activité pendant le mois précédant l'enquête, c'est-à-dire au mois de mars 2007 en cabinet conventionné avec le service IVG : Nombre d'IVG réalisées en cabinet par le(s) praticien(s) ayant passé convention avec le service</p>
Q24A	Num	<p>Q24. Qui a rempli ce questionnaire ? Le responsable de service ou de la structure</p>
Q24B	Num	<p>Q24. Qui a rempli ce questionnaire ? Le secrétariat du service</p>
Q24C	Num	<p>Q24. Qui a rempli ce questionnaire ? La surveillante</p>
Q24D	Num	<p>Q24. Qui a rempli ce questionnaire ? Une autre personne</p>
STJR	Num	<p>Statut juridique (<i>issue de la SAE</i>)</p> <p>Modalités</p> <p>1 Hôpital public 2 Clinique privée à but non lucratif 3 Clinique privée à but lucratif</p>
uucode	Num	<p>Code d'unité urbaine (<i>issue de la SAE</i>)</p> <p>Modalités</p> <p>0 Commune rural 1 < 5 000 hab 2 5 000 à moins de 10 000 hab 3 10 000 à moins de 20 000 hab 4 20 000 à moins de 50 000 hab 5 50 000 à moins de 100 000 hab 6 100 000 à moins de 200 000 hab 7 200 000 à moins de 2 M hab 8 Unité urbaine de Paris</p>

EXTENSION	Num	Structure faisant partie d'une zone géographique à extension ? (<i>Variable interne à l'enquête</i>) Modalités 0 Pas d'extension de l'enquête 1 Extension de l'enquête à 2 mois 2 Extension de l'enquête à 6 mois
Q4lequel	Alph	Q4. Avez-vous développé d'autres relations ou partenariats, formels ou informels (réunions périodiques...) avec des organismes spécialisés, des associations ? Autre organisme : précisez
Q12autre	Alph	Q12. Quels professionnels réalisent ces entretiens psychos-sociaux (pré ou post IVG) pour le service IVG (même à temps partiel) ? Autre (précisez la fonction)
Q19Aautre	Alph	Q19Aautre. Les femmes mineures que vous ne pouvez pas prendre en charge, sont réorientées vers... : Autre (précisez)
Q19Bautre	Alph	Q19Bautre. Les grossesses de 10 à 12 semaines que vous ne pouvez pas prendre en charge, sont réorientées vers... : Autre (précisez)
Q19Cautre	Alph	Q19Cautre. Les grossesses de plus de 12 semaines que vous ne pouvez pas prendre en charge, sont réorientées vers... : Autre (précisez)
Q19Dautre	Alph	Q19Dautre. Les femmes sans couverture sociale que vous ne pouvez pas prendre en charge, sont réorientées vers... : Autre (précisez)
q24autre	Alph	Q24AUTRE. Qui a rempli ce questionnaire ? Autre (précisez la fonction)
strate	Num	Activité en nombre annuel d'IVG de la structure (<i>issue de la SAE</i>) Modalités 1 Moins de 250 IVG/AN 2 250 à 1000 IVG/AN 3 >1000 IVG/AN
sect	Alph	Secteur d'activité (<i>issue de la SAE</i>) Modalités 1 Privé 2 Public
poids_init	Num	Poids initial de la structure (<i>calculé en fonction du plan de sondage</i>)
zone_pub_p	Num	« Zone publiable », où représentativité garantie (<i>variable créée</i>) Modalités 1 Guadeloupe 2 Martinique et Guyane 4 Réunion 11 Ile de France 20 Bassin Parisien sans Centre 24 Centre 31 Nord Pas de Calais 40 Est 50 Ouest 69 Rhône 70 Sud-Ouest sans Midi-Pyrénées 73 Midi-Pyrénées 80 Centre-Est 90 Méditerranée sans PACA 93 PACA
poidsstruc206_calestrate1et2	Num	Pondération finale de la structure

code_zeat

Num

Code de la Zone d'étude et d'aménagement du territoire (*variable créée*)

Modalités

- 1 Île-de-France
- 2 Bassin parisien
- 3 Nord
- 4 Est
- 5 Ouest
- 6 Sud-Ouest
- 7 Centre-Est
- 8 Méditerranée
- 9 DOM